



# IMPORTANT ET URGENT : DOSSIER DE TARIFICATION DE LA RESTAURATION

publié le 12/06/2023

## Descriptif :

A l'attention des familles des élèves de 6èmes, 5èmes et de 4èmes

Au tour du 16 mai 2023, le professeur principal de votre enfant vous a remis le dossier de tarification de la restauration au quotient familial.

A ce jour, il nous manque une centaine de dossiers.

Un Agent du conseil départemental se déplace le JEUDI 15 JUIN 2023 pour récupérer tous nos dossiers.

Nous vous mettons le dossier en pièce jointe.

Sans la remise de ce document, le tarif journalier le plus élevé sera attribué aux familles, soit 4,50 euros.

Dans l'attente,

Cordialement

## Documents joints

 tarification\_modulable (PDF de 773.6 ko)

 tarification\_2023-2024-2 (PDF de 625.8 ko)



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**